

# PROGRÈS ET SOLIDARITÉ POUR NOGENT ENSEMBLE À GAUCHE

3 sièges  
Opposition



## TROP DE PROJETS NON MAÎTRISÉE

Lors du conseil municipal du 4 juin, la majorité municipale a dû revenir sur 2 projets qui sont lancés ou en voie de l'être.

### La piscine.

Comme vous le savez, l'exploitation et la rénovation de la piscine a été confiée à la société Espaceo en délégation de service public. Malheureusement, dans le contrat de délégation passé il y a 2 ans, il n'avait pas été prévu que les travaux seraient rendus plus complexes en raison de la présence d'amiante. C'était pourtant une éventualité prévisible pour un bâtiment construit dans les années 70. Certes les utilisateurs n'ont visiblement pas été contaminés et nous nous en réjouissons, mais cela rend les travaux plus délicats et plus coûteux. Et Espaceo demande 2,5 millions d'euros pour ce désamiantage partiel. Cette somme étant très élevée, la municipalité a fait appel dans la précipitation à un cabinet d'expertise pour savoir si ce montant était justifié et s'il n'était pas possible de réaliser les travaux à moindre coût. Cela a permis de trouver une solution moins onéreuse (1,5 million d'euros), c'est donc 1 million de moins qui viendront grever le budget de la commune. Tant mieux. Mais le marché avec la société d'assistance à maîtrise d'ouvrage a été passé sans mise en concurrence alors que cela dépassait le montant maximum autorisé par les règles de la commande publique (25 000 euros). Il n'était donc pas possible de payer ce prestataire. Le conseil municipal a dû voter une solution amiable pour éviter un litige avec cette société. On ressent donc un sentiment d'amateurisme et d'improvisation à la vue de la gestion de ce dossier !

### Le projet du marché cœur de ville.

Une pétition a été lancée par plusieurs conseillers municipaux d'opposition pour informer les Nogentais sur le projet du nouveau marché et de réaménagement du quartier présenté en conseil municipal le 31 janvier. Le maire a pu mesurer notamment lors des conseils de quartier que les habitants étaient hostiles à ce projet tel qu'il était conçu. Il a donc préféré faire machine arrière : c'est ainsi que lors du conseil municipal du 4 juin il nous a affirmé qu'une vraie consultation serait organisée sur ce sujet et que la démolition du marché actuel ne commencerait pas avant fin 2019. Nous nous en réjouissons : ce projet modifiait en profondeur le paysage du quartier du marché central dans un sens qui n'est visiblement pas souhaité par les Nogentais. Certes la construction d'un nouveau marché respectant les normes technique et sanitaires est nécessaire, mais la construction d'un supermarché et de logements sur des espaces verts pose réellement problème. Nous restons donc vigilants sur cette question et ne manquerons pas de vous tenir au courant des évolutions du projet.

Pour finir par une note positive, nous souhaitons de bonnes vacances à tous les Nogentais, que celles-ci se passent à Nogent ou ailleurs et leur donnons rendez-vous en septembre. Nous restons bien sûr à leur écoute.

**Nicolas LEBLANC et Philippe CUYAUBÈRE**